



APPEL A PROJETS

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

La Commune de VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS lance l'appel à projets « Ton Défi Jeune » auprès des jeunes Valbonnais. Vous trouverez ci-dessous les modalités de participation ainsi que les critères d'éligibilité.

I- LES PORTEURS DE PROJETS

TD'J s'adresse aux jeunes Valbonnais âgés de 10 à 25 ans.

II- CONDITION D'EGIBILITE AU PROJET

Le projet doit être présenté par **un ou plusieurs jeunes**. Il doit avoir un rayonnement direct ou indirect pour la commune de VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS.

S'il s'agit d'un groupe de jeunes, il appartiendra à ceux-ci de se constituer en association (junior association pour les mineurs). Le projet doit émaner des jeunes eux-mêmes et doit être réalisé au cours de l'année d'attribution de la bourse. Si un projet de jeune est mis en place dans un cadre associatif (association Valbonnaise) et répond à une vraie initiative de ces derniers alors, l'action peut être portée par l'association directement. Les projets menés dans le cadre scolaire ne sont pas recevables. Le dossier doit être élaboré par les jeunes avec l'accompagnement du partenaire de leur choix (service jeunesse de la commune de VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS, structures associatives de la commune de VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS, structures socio-éducatives intervenant sur la commune de VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS).

III- LES DOMAINES DU PROJET

- Solidarité locale,
- Action humanitaire,
- Environnement et développement durable,
- Patrimoine local,

- Culture,
- Action scientifique,
- Promotion de la commune de VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS,
- Sport,
- Autre projet...

IV- LES DOSSIERS ET L'ACCOMPAGNEMENT AU MONTAGE DU DOSSIER

La demande est effectuée sur un document type à retirer dans les locaux du Service Jeunesse se trouvant à la Ferme Bermond rue de la vigne haute. Il est téléchargeable sur le site de la commune de VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS.

Accompagnement : Les jeunes peuvent se faire accompagner par le partenaire de leur choix. Le service jeunesse reste l'interlocuteur privilégié entre les jeunes et la municipalité.

Le dépôt du dossier : Il s'effectue auprès du service Jeunesse au plus tard 15 jours avant la date de la commission d'attribution.

L'animateur vérifiera le contenu du dossier, s'assurera que toutes les pièces justificatives y figurent et que le dossier est recevable.

Pour le dépôt du dossier, il est impératif de prendre un rendez-vous avec le service jeunesse au 04 92.98.28.40 ou au 06 85.98.58.87

V- LA COMMUNICATION DU PROJET ET DU DISPOSITIF

Les candidats s'engagent à communiquer largement autour de leur projet. Le plan de communication fait partie des critères de sélection des dossiers.

Les candidats devront faire apparaître leur engagement et leur implication.

La diffusion, à tous les citoyens et plus particulièrement aux jeunes Valbonnais, des expériences vécues pendant la réalisation du projet sera évaluée.

La communication peut s'effectuer sur tout support tel que la presse écrite, le site internet, les réseaux sociaux, l'affichage, le reportage diffusé dans des établissements scolaires, la télévision ou toute autre forme d'exposition.

A noter qu'il est obligatoire de mentionner ou de faire apparaître le logo du dispositif TD'J et de la commune de VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS sur tout support de communication. Ils seront fournis sur simple demande.

VI- SUIVI ET RÉALISATION

Le lauréat doit réaliser son projet dans les délais prévus. Dans le cas contraire, il s'engage à rembourser la bourse allouée par la commune de VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS.

Dans un délai maximum de 2 mois après la réalisation finale, le lauréat s'engage à remettre à la mairie de VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS un rapport d'activité et un rapport financier.

Il s'engage à rendre compte des phases de préparation et de réalisation.

Si le projet présente un intérêt collectif, il pourra être repris ou pérennisé par la commune.

VII- LE JURY

Le jury est constitué :

- de conseillers municipaux et de jeunes lycéens ayant un rôle délibérant.

Le jury se réunira pour évaluer la qualité des dossiers selon les critères sus cités. Pour les dossiers retenus en première lecture, les candidats seront invités à présenter oralement leur projet.

Le jury veillera à ce que le projet réponde à une « vraie initiative jeune ».

Le jury est souverain. Ses décisions ne sont pas susceptibles d'appel. Il apprécie l'intérêt du projet et l'engagement du jeune. Il n'a pas à motiver sa décision.

VIII- MONTANT ET RÉPARTITION DES BOURSES

Pour les candidatures retenues, les bourses sont versées directement au jeune ou à l'association porteuse du projet par la commune de VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS. Le montant de la bourse sollicité par le jeune ou l'association ne pourra pas excéder 1500 euros. Le jury peut allouer tout ou partie du montant demandé. Le montant attribué par le jury est ferme et définitif.

Fait à Valbonne, le :

Signature de l'intéressé(e)

Signature obligatoire du représentant légal
(si le porteur du projet est mineur)



VILLE DE VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS



10z DEFI' JEUNE
À VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS

DOSSIER DE CANDIDATURE



APPEL A PROJETS DOSSIER DE CANDIDATURE

1. TITRE DU PROJET

.....

2. DOMAINE DU PROJET

- Solidarité locale,
- Action humanitaire,
- Environnement et Développement durable,
- Culture,
- Action scientifique,
- Projet personnel ou collectif,
- Sport,
- Autre

3. DURÉE DU PROJET

Indiquez le calendrier prévisionnel du projet, depuis la préparation jusqu'à l'évaluation:

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....



.....
.....
.....
.....
.....

LE PORTEUR DE PROJET PERSONNE PHYSIQUE

Nom Prénom

Date de Naissance :

Adresse Complète :

.....

Téléphone:

Email :

Signature :

PARTIE A REMPLIR IMPÉRATIVEMENT LORSQUE LE PORTEUR DE PROJET EST MINEUR

Je soussigné(e)..... représentant légal de.....

Nom, Prénom

Date de naissance.....

Donne mon accord pour qu'il réalise le
projet.....

Dont j'ai eu pleinement connaissance et que j'accepte.

Fait à Valbonne, le..... Signature :



.....

LE PORTEUR DE PROJET
PERSONNE MORALE
Association ou « Junior Association »

Nom de l'association

Objet.....

Adresse Complète :.....

.....

.....

Téléphone:

Email :

Signature :

Membres du bureau :

Président :

Nom

Prénom :.....

Téléphone : / / / /

Email :.....

Trésorier :

Nom

Prénom :.....



Téléphone : / / / / Email :

Secrétaire :

Nom

:

Prénom :

Téléphone : / / / / Email

:

Fait à Valbonne, le Signature :

LE CONTEXTE ET LA MOTIVATION

A. LE CONTEXTE ET LA MOTIVATION

Veillez décrire votre projet. Quel est votre motivation ? Comment avez-vous eu connaissance de ce dispositif ?

B. LES OBJECTIFS

Veillez décrire ce que vous attendez de la réalisation de ce projet concernant :

- Votre épanouissement personnel et l'impact sur les participants
- L'implication de tous les protagonistes du projet

- Veillez décrire ce que vous attendez de cette nouvelle expérience

C. LE DEROULEMENT



Veillez décrire de quelle manière vous comptez organiser votre projet

- La préparation,
- La réalisation,
- La gestion de la subvention et du budget,
- L'évaluation,

Quelle est votre démarche collective ?

D. LES BENEFICIAIRES

Qui bénéficiera de ce projet ?

E. L'IMPACT AU NIVEAU LOCAL

Quel sera l'impact de votre projet pour la commune ?

Comment sera-t-elle impliquée dans votre projet ?

F. LE CALENDRIER ET LE CONTENU DES ACTIVITES

Expliquez quelles activités concrètes vont être menées en relation avec les objectifs poursuivis.

Veillez joindre un calendrier prévisionnel détaillé.

G. LA COMMUNICATION

Comment envisagez-vous la campagne de communication ?

Sur quels médias comptez-vous vous appuyer ? Quelles méthodes ? Quels moyens ?

BUDGET PREVISIONNEL

DEPENSES	EUROS	RECETTES	EUROS
(60) Achat (à détailler)		(70) Ventes	
Energie.....		
Fluide.....		
Téléphone.....		
Achats de matières et de fournitures		Autres (à préciser)	
Autres fournitures.....		
(61) Services extérieurs		(74) Subventions	
Location.....		Dont TD'J.....	
Assurance.....		
(62) Autres services extérieurs		(75) Autres aides	
Transports, frais de déplacement.....		Sponsor (s).....	
Frais de communication.....		Don (s).....	
Prestation de service.....		
.....		



.....		Autofinancement	
.....		
Autres frais (à préciser)	
TOTAL DES DEPENSES		TOTAL DES RECETTES	
ATTENTION : le budget présenté doit être équilibré (montant des dépenses égal au montant des recettes)			

Montant de subvention sollicitée au titre du TD'J =Euros

LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

POUR LE OU LES PORTEUR(S) DU PROJET

- Photocopie du certificat de scolarité,
- Photocopie d'une pièce d'identité,
- Photocopie d'un justificatif de domicile,
- Photocopie du livret de famille pour le(s) mineur(s),
- Si prêt de matériel : Attestation responsabilité civile perte et bris de matériel
- Un relevé d'identité bancaire (RIB) au nom du jeune ou de l'association.
- si le représentant est majeur et ne possède pas de compte courant à son nom, fournir une attestation signée de sa main autorisant ses parents à recevoir la bourse FAJ Valbonne en son nom.
- Statut de l'association ou junior association



VILLE DE VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS



CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS

**Service Jeunesse
Ferme Bermond**

**Rue de la Vigne Haute
06560 VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS**

**Tel : 04 92 98 28 40 / 06 85 98 58 87
tdj@ville-valbonne.fr**